

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 16 juillet 2021

### COVID-19 : LA VACCINATION PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE POUR LUTTER CONTRE L'ÉPIDÉMIE

Depuis le début de la campagne de vaccination, 270 900 Réunionnais ont reçu une injection (soit 31,6% de la population totale) et 213 000 Réunionnais ont un schéma vaccinal complet (25,6% de la population totale).

La campagne a bénéficié ces derniers jours d'une belle accélération (augmentation de 37 % de la fréquentation en centre de vaccination).

Cependant, la couverture vaccinale à La Réunion reste insuffisante, en particulier chez les personnes les plus exposées aux formes graves de la maladie, et notamment chez les personnes âgées (67% des Réunionnais de plus de 70 ans ont reçu une première injection et 59% ont un schéma vaccinal complet, contre respectivement 86% et 81% en métropole).

Aussi, compte tenu de la présence sur l'île du variant « Delta », très contagieux, l'ARS encourage l'ensemble des Réunionnais, et tout particulièrement les professionnels de santé, pour qui l'obligation vaccinale sera effective dès le 15 septembre, à se faire vacciner sans attendre, pour se protéger et protéger les plus vulnérables.

La prise de rendez-vous est fortement conseillée. Ces derniers jours, suite à l'augmentation de la demande, la plateforme téléphonique a connu une saturation. Ses effectifs vont être renforcés pour revenir à un service normal. Les Réunionnais familiarisés avec l'outil internet sont invités à prendre rendez-vous directement en ligne et à laisser l'accès à la plateforme à ceux et celles moins à l'aise avec le numérique.

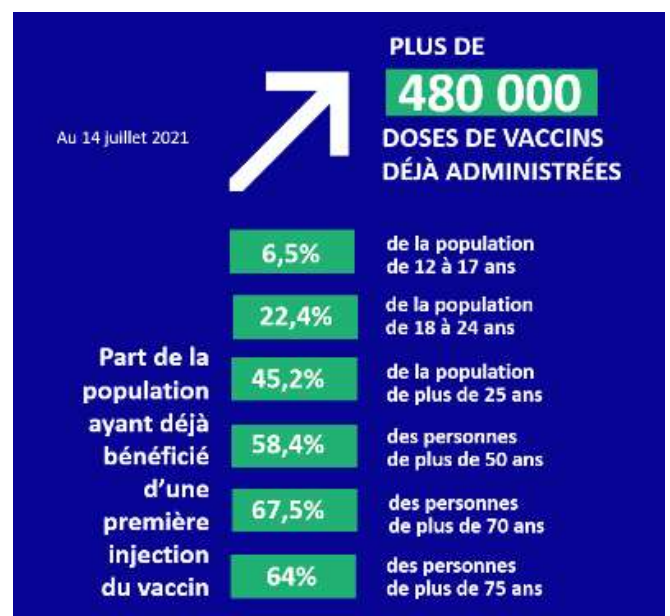
Les Réunionnais peuvent aussi s'adresser à leurs pharmaciens, médecins ou infirmiers, si ceux-ci sont volontaires. Ces professionnels assurent la vaccination en plus de leurs activités habituelles de soin, et ne peuvent pas toujours répondre immédiatement : il est demandé aux patients d'être compréhensifs et d'accepter que leur demande soit traitée avec un délai raisonnable.

L'ARS continue les opérations de proximité, en lien avec la Croix Rouge, les communes et les centres commerciaux.

Chaque semaine, un potentiel de 50 à 60 000 injections sera disponible jusqu'à la fin du mois d'août.

### Les chiffres de la vaccination au 14 juillet 2021 :

- **480 799 doses** de vaccin ont été administrées
- **270 900 Réunionnais** ont pu bénéficier d'une injection
- **213 248 Réunionnais** ont pu bénéficier d'une deuxième injection ou d'une injection au Janssen
- **31,6% de la population** de La Réunion est entrée dans le processus de vaccination
- **25,6% de la population** dispose d'un schéma vaccinal complet



## Obligation vaccinale des professionnels de santé

Le président de la République a annoncé lundi soir l'obligation pour les professionnels de santé de se faire vacciner. Un projet de loi sera prochainement présenté au Conseil des ministres, puis soumis au Parlement pour rendre cette obligation effective au 15 septembre 2021.

Sont invités à se faire vacciner dès maintenant :

- **tous les personnels soignants et non-soignants** des hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements pour personnes en situation de handicap ;
- **tous les professionnels ou bénévoles** qui travaillent au contact des personnes âgées ou fragiles, y compris à domicile.

Les professionnels exerçant dans les établissements de santé et médico sociaux seront préférentiellement vaccinés sur leur lieu de travail dans les prochaines semaines.

Les professionnels de ville et des services d'aide à domicile sont invités à se faire vacciner en centre.

## Evolution de l'organisation des centres de vaccination

Les 9 centres de vaccination de l'île ont connu une augmentation de 37% de la fréquentation et **14 000 nouveaux rendez-vous** ont été pris entre le 13 et le 15 juillet.

Après plusieurs semaines de moindre activité, les centres sont réorganisés pour répondre progressivement à la demande :

- **accroissement du nombre lignes** de rendez-vous possibles
- **ouverture élargie le week-end**
- **accueil possible sans rendez-vous** dans certains centres

### La prise de RDV est fortement conseillée

Au vu de cette augmentation de la demande, l'ARS recommande aux personnes souhaitant se faire vacciner, de prendre rendez-vous, pour éviter une trop longue attente.

Elle conseille aux Réunionnais familiarisés avec l'outil informatique de prendre rendez-vous par internet via le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr) et de laisser la plateforme téléphonique aux autres personnes moins habituées au numérique.

### Comment prendre rendez-vous ?

- ⇒ Connectez-vous au site [www.sante.fr](http://www.sante.fr)
- ⇒ Sur la page d'accueil, 2 choix s'offrent à vous. Cliquez sur l'onglet « Vaccination Covid-19 »
- ⇒ Sélectionnez La Réunion dans le menu déroulant
- ⇒ Choisissez votre lieu de vaccination
- ⇒ Cliquez sur l'onglet « prendre RDV » quand cela est possible
- ⇒ Dans la rubrique « Spécialités », choisissez « maladies infectieuses »
- ⇒ Confirmez le « Lieu de consultation » en cliquant sur le bouton
- ⇒ Sélectionnez le « motif » 1<sup>ère</sup> injection
- ⇒ Sélectionnez le créneau de votre choix à droite de l'écran
- ⇒ Cliquez sur le bouton « confirmer » après avoir Coché la case « J'ai lu et j'accepte les consignes ci-dessus »
- ⇒ Pour confirmer votre rendez-vous, vous serez invité ensuite à créer un compte et à renseigner les informations vous concernant. Ce compte permettra un meilleur suivi et un rappel du rendez-vous
- ⇒ Une fois cette étape validée, votre rendez-vous vous sera confirmé par mail ou par sms.

## Les opérations de vaccination de proximité se poursuivent

### Des centres de vaccination éphémères pour « Aller vers » les publics les plus éloignés

Lors de la dernière opération éphémère réalisée à Saint-Joseph les 6 et 7 juillet, 277 personnes ont pu être vaccinées.

Les prochains centres éphémères seront mis en place :

- **A Trois Bassins**, à l'école Bois joli Cœur, rue de l'église, du lundi 19 au mercredi 21 juillet
- **A Saint-Louis**, à la mairie annexe des Makes, le jeudi 22 juillet
- **A Saint-Joseph**, au Centre Multi Services de Langevin, le 3 août

**Le VACCINOBUS poursuit son tour de l'île**

Fort du succès de ses derniers arrêts, le VACCINOBUS continue sa tournée avec le soutien de la Croix Rouge, des communes et des centres commerciaux.

**TOUR DE L'ÎLE**  
**du VACCINO**  
**BUS**

OPERATION EN COURS :  
Carrefour Saint-Benoît, du 15 au 17 juillet

**Retrouvez le Vaccinobus bientôt à :**

- Gare routière de Saint-Louis, le 26 juillet
- Mairie de la Rivière à Saint-Louis, le 27 juillet
- Parking du Leroy Merlin de Saint-Louis, le 28 juillet
- Mairie de la Rivière à Saint-Louis, le 29 juillet
- Run Market Sainte-Marie, du 3 au 6 août
- Leclerc Les Terrasses Saint-Joseph, du 10 au 13 août
- Carrefour Saint-Pierre Grand Large, du 17 au 20 août

#### Bilan des opérations précédentes

Les dernières opérations de vaccination de proximité ont reçu un accueil très favorable de la part des Réunionnais.

Nombre de personnes vaccinées :

- **81** personnes à Saint-Pierre (opération Vaccinobus sur le front de mer le 9 juillet)
- **256** personnes à Saint-Louis (opération Vaccinobus à la gare routière le 13 juillet)
- **368** personnes à Saint-Paul (Journée de sensibilisation au dépistage et à la vaccination le 14 juillet)

*Retrouvez la campagne de communication en cours*

« On a tous une bonne raison de se faire vacciner » sur le site internet de l'ARS :

<https://www.lareunion.ars.sante.fr/tous-une-bonne-raison-de-se-faire-vacciner-0?parent=14465>



## INFORMATIONS PRATIQUES

### QUI PEUT SE FAIRE VACCINER ?

Sont éligibles à la vaccination :

- Les jeunes de 12 à 17 ans
- Les adultes
- Les femmes enceintes à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre de grossesse

### COMMENT SE FAIRE VACCINER ?

- En prenant RDV dans un des 9 centres de vaccination

sur internet : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

par téléphone : 0262 72 04 04 (du lundi au samedi de 8h à 17h)

- La vaccination peut également se faire sans RDV dans 4 centres de vaccination : Nordev, La Possession et Pierrefonds (de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30) et au CHOR (Gabriel Martin à Saint-Paul) de 8h00 à 19h30.

- Auprès des pharmaciens, médecins, infirmiers et sages-femmes volontaires sur RDV

### Documents à fournir :

- carte vitale ou attestation de droits
- carte d'identité,
- résultat du laboratoire en cas de test RT-PCR positif de plus de 2 mois.
- pour les mineurs : autorisation parentale des deux parents

La présence d'au moins un parent est impérative pour tout mineur de moins de 17 ans.

### OUVERTURE DES CENTRES LE DIMANCHE

Afin de faciliter l'accès à la vaccination au plus grand nombre, les centres de vaccination sont ouverts tous les dimanches (à l'exception du Centre de l'Etang à Saint-Paul).

**AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS**, dans les centres suivants :

- De 8h à 12h30 et de 14h à 17h30: Saint Denis–Nordev, La Possession et Pierrefonds
- De 8h00 à 19h30 : Le CHOR (Gabriel Martin à Saint-Paul)

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**, dans les centres ci-dessous :

Le Tampon, Saint-André, CHU Sud et le GHER

Contact presse

Service Communication ARS LA REUNION

Tél : 0692 66 61 20

Mél : [ars-reunion-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-reunion-communication@ars.sante.fr)